

COMMUNE DE LA REPARA-AURIPLES

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 NOVEMBRE 2019

Le Conseil municipal, convoqué le 25 octobre 2019 avec l'ordre du jour suivant :

1. Renouvellement de la convention de prévoyance
2. Questions diverses

s'est réuni le vendredi 8 novembre 2019 à 20 h 30 à la Mairie.

Présents : Jérôme AUNAVE, Claude BEAL, Pierre BOUTARIN, Christian CAILLET, Colette NARDIN, Pascal COLLIN, Marie-Thérèse OLLIVIER, Brigitte WILLEM

Absent excusé : Jean-Charles JOUVE, Yves DUROUX pouvoir à Claude BEAL

Le compte-rendu de la séance du 4 octobre 2019 est approuvé sans ajout ni modificatif.

Christian CAILLET est choisi comme secrétaire de séance.

1. Renouvellement de la convention de prévoyance

Monsieur le Maire indique qu'il revient au Conseil de se prononcer sur l'adhésion à la convention de participation couvrant le risque Prévoyance par le CDG26, en fixant un montant de participation à verser aux agents et se prononcer sur les modalités de versement.

Le Conseil doit décider du pourcentage retenu pour le maintien du Régime Indemnitaires, soit 47,5 %.

De même, la collectivité propose à ses agents, outre la garantie « incapacité temporaire de travail », de choisir ses options de garantie(s) prévues à la Convention : invalidité, minoration de retraite et capital décès. Il est donc proposé de fixer le montant MENSUEL prévisionnel de participation de la collectivité à : 5 €.

2. Questions diverses

a) Demande de permis de construire de Monsieur Jacques AUNAVE extension d'un bâtiment existant

b) Loto APERADA le 30 novembre à 18h00 à Divajeu

c) Visite de Monsieur CONSTANT (promoteur éoliennes) et Monsieur GILES maire de Puy-Saint-Martin, pour demander l'utilisation du CR8 pour accéder au chantier des éoliennes et installation des éoliennes en bordure de ce chemin afin de limiter le déboisement. La décision est différée, il est nécessaire d'obtenir de plus amples renseignements.

d) Lecture du courrier du département relatif à la suppression de trésoreries. Lecture de la motion du département.

Vote sur l'adoption de cette motion : 4 abstentions, 4 pour, Vote partagé mais le conseil municipal s'exprime pour la nécessité de maintenir les services publics de proximité.

e) OT du Val de Drôme Proposition de mise en valeur de la randonnée qui mène à la table d'orientation.

f) Demande d'un banc dans la cour de l'école.

g) Réunion SCOT le 13 novembre 18h00 20h00 Campus Biovallée

h) Réunion publique comprimés d'iode. Les personnes n'ayant pas reçu l'information et le bon pour retirer les comprimés peuvent se présenter en pharmacie de Cléon d'Andran ou de Grâne avec un justificatif de domicile pour obtenir leur boîte d'iode.

i) Les paniers de Noël seront confectionnés dans le courant du mois de novembre, 19 personnes sont concernées.

Fin de réunion à 22h05

Prochain conseil 29 novembre 2019